

16 juillet 2018



Bulletin Municipal de la Commune de Séreilhac. Consultable sur le site internet de la commune : www.sereilhac.com



Sommaire

Dossiers du Conseil Municipal

2-3

Espace des Associations

4-5

Pour Info

6-8



Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h30
Le samedi 9h-12h
Tél. : 05.55.39.10.33

Hors horaires d'ouverture :

Urgences techniques :
06.72.47.36.70
Adjoint d'astreinte (problèmes graves) :
06.75.03.79.93

Passage de Gens du Voyage :

NON, la municipalité n'a pas demandé à la mission de passer par Séreilhac
NON, la municipalité n'a pas donné l'autorisation d'installer le campement à Maison Neuve

NON, la municipalité n'a pas donné l'autorisation de casser la chaîne pour entrer sur le site

NON, la municipalité n'a pas donné l'autorisation de prendre l'eau aux bornes d'incendie

NON, la municipalité n'a pas donné l'autorisation de prendre l'électricité dans l'armoire du pylône

NON, la municipalité n'a pas signé de convention d'occupation des lieux

NON, la municipalité n'a pas reçu 1 centime de dédommagement

OUI, la municipalité a porté plainte pour occupation illégale

OUI, la municipalité a demandé à la Préfecture d'engager la procédure appropriée

OUI, le Préfet a pris un arrêté de mise en demeure de quitter le terrain

OUI, la municipalité a exigé un départ avant la fête des écoles

J'invite toute personne susceptible d'apporter contribution à la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre afin de limiter au maximum ce genre d'événement, à venir me rencontrer en mairie.

Fête de la Musique :

Suite aux incidents en fin de manifestation, la municipalité se doit de réfléchir sur l'organisation pour les prochaines années.

Vu la réaction de certains riverains qui, à 22h, ont signalé à la gendarmerie le bruit de la fête, **faut-il continuer à organiser dans le bourg ?** Vu le comportement excessif de certaines personnes, dû à l'addition de forte température et de consommation plus que de raison, **faut-il continuer à vendre des boissons alcoolisées ?**

Bien sûr, les questions posées sont exagérément radicales mais les comportements le sont aussi.

Philippe BRIAT

Les Dossiers du Conseil



Comptes rendus du Maire

Le maire informe le Conseil :

- de la proposition de cession à la commune d'un terrain de 200 m² jouxtant les parcelles déjà acquises par la commune allée Tabaraud. Le Conseil donne son accord de principe aux mêmes conditions que celles fixées pour les précédentes opérations.
- de l'intrusion qui a eu lieu le week-end des 26 et 27 mai dans le bâtiment communal rue des Lilas abritant la ressourcerie et l'entreprise Extra-fish.



Solidarité

La commission présente au Conseil :

- son travail de mise à jour du plan canicule et rappelle la nécessité de ce plan qui recense les personnes isolées et souvent âgées de la commune. Il permet d'établir une veille préventive auprès des personnes fragiles et facilite une gestion de la crise en cas d'épisode caniculaire.
- un bilan de l'assemblée générale de la Maison Familiale et Rurale de Beynac qui a eu lieu à Maison Neuve le 7 juin dernier et à laquelle la commission a participé.
- le nombre des demandeurs d'emplois qui est en très légère baisse depuis le mois dernier.



Enseignement

Le Conseil Municipal décide :

- d'octroyer une participation aux frais de séjour des enfants de la commune partant en centre de vacances dans le cadre des opérations organisées par la Fédération des Œuvres Laïques.

La commission précise :

- la date du dernier Conseil d'école
- la tenue de la fête de l'école le 23 juin avec cette année la dernière édition pour un des enseignants qui sera muté à sa demande dans un autre département à la rentrée 2018. Le Conseil Municipal en profite pour le remercier chaleureusement de son investissement auprès des enfants de l'école pendant de nombreuses années.



Cadre de Vie

Travaux faits :

- Fleurissement des bacs et massifs
- Pose de stérile ocré sur l'esplanade de la salle des fêtes

Travaux en cours et à venir :

- Acquisition de mobilier (tables et chaises) pour renouveler le matériel vieillissant de la salle des fêtes
- Le programme annuel de réfection de la voirie est en cours de réalisation par l'entreprise COLAS. Il concerne la Lande de Jouy, La Roudie, l'allée des Marronniers, les parkings des HLM et du cimetière.
- Le remplacement du grillage des écoles sera réalisé courant juillet ainsi que la reprise provisoire autour d'un tampon d'assainissement situé dans le bas du bourg.

Divers :

- L'enfouissement des réseaux rue Toulouse Lautrec devrait avoir lieu en 2023.



Finances

Le Maire présente au Conseil :

- le montant 2018 du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) qui est de 15044 €. Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. C'est un fonds de péréquation horizontale entre collectivités.
- une demande d'aide financière reçue de la mairie d'Aixe sur Vienne concernant la fréquentation des enfants de la commune à l'école de musique et une lettre d'appui à cette demande formulée par une famille Séreilhacoise. Une décision du Conseil sera prise en septembre.



Les Dossiers du Conseil (Suite)

Val de Vienne

Le maire présente au Conseil un compte rendu du Conseil Communautaire du 7 juin :

- La couverture de la commune par la fibre optique sera effective en fin 2020.
- Le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes est différée en 2020 si obligation de transfert à cette échéance.
- La révision du PLUI suit son cours. La prochaine étape est l'approbation en Conseil Communautaire du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Personnel

Le Conseil municipal décide :

- d'ouvrir deux postes pour deux agents de la collectivité employés jusqu'à présent en Contrat à Durée Déterminée mais occupant des fonctions correspondant à des besoins permanents pour la collectivité.
- de prendre une délibération d'ordre générale permettant au maire de recruter des agents en cas d'accroissement temporaire d'activité.

Vie Associative

Point sur les manifestations passées et à venir :

- 1-2-3 juin : tournoi du SCS avec Beach Soccer.
- 22 juin : Fête de la musique
- 23 juin : fête de l'école avec repas des Petites Canailles à Maison Neuve.
- 27 juin : dictée intergénérationnelle
- 29 juin : réunion publique de préparation de la Ste Madeleine par le Comité des Fêtes
- 1er juillet : Fête du club des Seychas avec spectacle musical
- 21-22 juillet : Fête de la Ste Madeleine

Manifestations prévues par la commune :

- 1er septembre : Soirée spectacle Jean Ferrat par J-L Lasvergnas à Maison Neuve au profit des travaux de l'église

Sur l'Agenda du Conseil Municipal

7 sept	20 h 30 : Conseil Municipal		
--------	-----------------------------	--	--



L'Agence Postale sera fermée

PONT DU 15 AOÛT

Du mercredi 15 août au samedi 18 août 2018



Limitation de vitesse



La vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central est abaissée au 1er juillet 2018 de 90 km/h au lieu de 80 km/h.

Elle s'applique à tous : camions, voitures, deux roues motorisés, conducteurs novices.

C'est l'article R.413-2 du code de la route qui vient d'être modifié par le décret du 15 juin 2018.

Cette réduction de la vitesse permettrait de sauver entre 300 et 400 vies par an car la distance d'arrêt est réduite.

A 80 km/h nous parcourons 13 mètres de moins qu'à 90 km/h pour nous arrêter. *Nous comptons sur votre vigilance !!*



À savoir

Allocation de rentrée scolaire 2018.

367,73 € (enfant de 6 à 10 ans)

388,02 € (enfant de 11 à 14 ans)

401,47 € (enfant de 15 à 18 ans)

Plafond de ressources annuel pour allocation de rentrée scolaire 2018 (revenu 2016)

1 enfant : 24 453€

Par enfant supplémentaire : 5 643 €

Allocation différentielle si les ressources sont de peu supérieures.

Revenu de Solidarité Active.

1 personne : 550,93 €/mois

2 personnes : 826,40 €/mois

3 personnes : 991,68 €/mois

Par personne à charge à partir de la 3^{ème} : 220,37 €/mois



Espace des Associations

 *Petites Canailles*

ASSOCIATION : LES PETITES
CANAILLES



L'année se termine avec un
bilan positif,

RENDEZ-VOUS LE 28 SEPTEMBRE 2018 A
20H30, AU RESTAURANT SCOLAIRE POUR
NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,
VENEZ NOMBREUX MERCI

 Association: Les Petites Canailles ,Ecole De Séreilhac 

Les Petites Canailles remercient l'équipe enseignante et tous les enfants pour le magnifique spectacle de fin d'année présenté le 23 juin. Elles remercient aussi très chaleureusement toutes les personnes venues en nombre à leur soirée, les bénévoles ont passé un agréable moment à leurs côtés.

Et un énorme merci à toute l'équipe de l'association ainsi qu'au DJ qui ont assuré toute la soirée !

 *La Croisée des idées*

« A l'occasion des 10 ans de « La Croisée des idées », l'association organise une exposition-vente de travaux d'aiguilles, de cartonnage et d'encadrements créatifs les 13,14 et 15 octobre 2018 à la salle des fêtes de Maison Neuve. Le thème choisi : **Les fils défilent au fil des saisons.**

Pour agrémenter ces journées, un défilé de chapeaux en délire aura lieu le samedi et dimanche à 16 heures, une exposition d'accessoires de mode d'antan et des démonstrations de dentelle aux fuseaux seront également présentées. Un salon de thé sera à votre disposition.

 *Amicale de Crézeunet*

Deux jours pour changer d'air !

Début juin le groupe de fidèles de l'Amicale de Crézeunet et quelques nouveaux se sont retrouvés pour une visite privilégiée, plongés au cœur d'une aventure industrielle exceptionnelle : le chantier naval de Saint Nazaire.

Tout y est gigantesque (110hect) : la cale de construction et l'aire de pré montage font plus de 900m de longueur, le très grand portique peut soulever 1400 t. Côté au plus près ces paquebots en construction, le comité a compris toutes les étapes, de l'arrivée des tôles aux dernières finitions du navire qui permettent la construction des plus grands paquebots de croisière du monde.

Après cette visite passionnante et captivante, route vers le large pour une croisière autour du golfe du Morbihan. Ce fut un plaisir que de sillonner d'île en île, quarante environ, dont trente sont aujourd'hui habitées par des amateurs de solitude. Les deux plus grandes Arz et l'île aux Moines sont les seules communes du golfe. Lors d'une escale bien attendue sur « la perle du golfe » tout le monde a pu apprécier cette île à la végétation luxuriante, ruelles fleuries et paysages typiques de maisons de pêcheurs.

Les organisateurs remercient le groupe pour sa bonne humeur, sa fidélité et félicitent les nouveaux venus.



 LA CROISÉE DES IDÉES 10 ans
Ateliers de loisirs créatifs

EXPOSITION

Les fils défilent au fil des saisons

DEFILE
Les chapeaux en délire
samedi et dimanche
à 16 h

Samedi 13 - Dimanche 14 Octobre 2018
de 10 h à 18 h
et Lundi 15 Octobre 2018 de 10 h à 17 h
à la salle des fêtes de Séreilhac (87)

contact :  Croisée des idées - 06 88 74 75 10 -
croiseedesidees@hotmail.com  IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



Espace des Associations (suite)



La ressourcerie ferme ses portes

Depuis la fin de l'année 2017, la ressourcerie de Séreilhac connaît des difficultés liées à la suppression des contrats aidés, promulgué par le gouvernement. Se sont ensuivies de nombreuses actions mises en place par l'équipe pour trouver des solutions, ainsi que des discussions avec tous les partenaires publics de l'association.

Malgré ces concertations, ces efforts sans relâche et l'enthousiasme de la population à l'égard du projet, l'équipe est contrainte de décider la cessation de l'activité, malgré son développement encourageant.

Le magasin de Poids Plume fermera définitivement à compter du 9 juillet 2018, après deux ans d'activités, environ 15 000 visiteurs, 60 tonnes d'objets collectés et 35 tonnes d'objets vendues.

Cette décision n'altère en rien le fait qu'une ressourcerie à toute sa place sur le territoire.

Nous avons été accompagnés par la coopérative CAP3C, notre prestataire DLA (Dispositif Local d'Accompagnement, qui permet à des associations en difficulté de bénéficier de l'aide d'un prestataire spécialisé). Pendant quatre mois, le prestataire a étudié les modalités de fonctionnement et émis des hypothèses qui confirme le potentiel d'une ressourcerie sur le territoire. Malheureusement ce ne sera pas Poids Plume qui continuera l'aventure.

Un grand merci !

- > A nos partenaires pour leur présence à nos côtés malgré la tempête
- > A nos deux administrateurs qui n'ont rien lâché

Un grand merci !

- > A tous nos adhérents et bénévoles de nous avoir apporté vos bras et votre bonne humeur !
- > A tous nos usagers, pour nous avoir apporté tellement de choses, des objets certes, mais surtout des échanges, des idées, de l'humanité et de la bienveillance !

Quelle joie de vous avoir rencontré tous autant que vous êtes !



Poids Plume en chiffre

Entre le 1^{er} mai 2016 et jusqu'au 30 juin 2018

Tonnages collectés 	Chiffres d'affaire 	Tonnages vendus 
60,99	63 746 €	34,162
Heures bénévolat 	Emplois salariés 	Services civiques 
7 639	3	4
Nb de visiteurs 	Nb de pers. sensibilisées 	Nb d'animations 
14 449	14 247	51



Les adhérents de l'Association Communale de Chasse Agréée présentent par avance leurs excuses du désagrément que peut occasionner cette manifestation auprès des habitants les plus proches. Les séances de tirs ne pourront commencer qu'après 10h00 le matin et ne pourront pas dépasser 21h00 le soir. Par avance, merci de votre compréhension.

BALL-TRAP

25 ET 26 AOUT 2018

Organisé par l'ACCA de

SÉREILHAC

Terrain de l'ACCA (route de Cognac)

2 Fosses

1 Perdrix

NOMBREUX LOTS A GAGNER

**CASSE-CROUTES
BUVETTE**

IPNS - Ne pas jouer sur le vote publique



Espace des Associations (suite)



Comité des Fêtes

SEREILHAC

Salle polyvalente Maison Neuve

SAMEDI 21 JUILLET CONCOURS DE PÉTANQUE

EN DOUBLETTE OUVERT A TOUS

INSCRIPTIONS 13H00

5€ PAR JOUEUR



LANCER DU PETIT 14H00 PÉTANTE

Organisé par le Comité des Fêtes

IPNS - Ne Pas Jeter sur la Voie Publique

SEREILHAC

21 & 22 JUILLET

FÊTE FORAINE

SAM. 21 13H : PÉTANQUE OUVERT A TOUS
16H : PARADE MOTOS
A PARTIR DE 19H : REPAS DU FAR WEST
18€ (VIN NON COMPRIS)
RESERVATIONS AU 05 55 39 14 80

21H00 : CONCERT ROCK

DIM. 22 15H : CASCADES ÉQUESTRES
17H : DANSE COUNTRY
22H30 : GRAND FEU D'ARTIFICE

VÉHICULES AMÉRICAINS & EXPOSANTS sur 2 Jours
RESTAURATION - BUVETTE

Pour Info



Fête de la Musique

Séreilhac a convié ses habitants à fêter la musique vendredi 22 juin dernier au soir pour que tous soient rentrés dans leur commune et profitent de la fête. Le beau temps était au rendez-vous et donc les mélomanes aussi. Cette fête commence à être appréciée au vue du monde sur place et de la rupture de grillades. Tout avait été préparé par les services techniques, administratifs, bénévoles et élus pour que la fête s'installe devant la Mairie.

C'est devenu un rituel et un plaisir que de voir l'école ouvrir la soirée.

La soirée s'est alternée avec un groupe de musique de 6 artistes « les Ecclestyles » dont le répertoire va du rock, à la musique française des années 80 à aujourd'hui et un groupe de 16 percussionnistes présents « les Batukadonf » qui entraînent le public à les suivre et ont de l'énergie à faire trembler le bourg.

C'est pour cela que leur passage a été scindé en 2 parties.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis cette fête. Nous espérons que le public a apprécié le spectacle et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain !



Concert au profit de l'église

SEREILHAC

Salle Polyvalente de Maison Neuve

SAMEDI 01 SEPTEMBRE 20h30



Jean-Luc LASVERGNAS

Concert Hommage JEAN FERRAT

Tarif : 10€
Gratuit moins de 13ans

Renseignements Réservations 06-55-39-10-33

Au profit de la rénovation intérieure de l'église



Mémoire de pierre, mémoire d'homme (11)

Soudain, Curiosac éprouva la même sensation que s'il luttait pour remonter le courant très fort du temps qui passe. Il se trouva quelques années avant la révolution. Il eut alors une série de flashs très courts. À la sortie de la Messe paroissiale, la cloche sonna de la manière accoutumée pour signifier le début de l'assemblée des paroissiens. Lorsque le silence se fit sur la place, un homme prit la parole « Je suis Jean-Baptiste Robert, notaire royal et syndic fabricien. J'ai obtenu l'autorisation de tenir cette assemblée par M. L'Intendant d'Aine pour délibérer sur les besoins et réparations à faire tant à l'église qu'au cimetière en dépendant. »

Après quelques prises de parole vigoureuses, les habitants se mettent d'accord sur les travaux essentiels à réaliser qui concernent le pavé de l'église à refaire à neuf, la nef à enduire en mortier de chaux, les arcs boutants à jointer « tant en dedans qu'en dehors » après arrachage des arbustes et herbes, le plancher de la tribune à remplacer avec installation d'un escalier d'accès et d'une balustrade, la couverture à refaire en « tuiles de la meilleure qualité et bien cuites ». « Le cimetière n'étant point clos, le sera en bon mur ».

Les habitants consentent en outre à régler les travaux par « rôle et répartition sur chacun des contribuables ». Ils décident de nommer un architecte à la diligence de l'Intendance de Limoges afin de présenter un devis des travaux avant adjudication.

Nouveau flash : la délibération de la population est officialisée par un acte rédigé par M. Quinque, notaire royal à Aix en présence de deux témoins et acceptée par un nouveau rassemblement des paroissiens après la Messe dominicale.

Nouveau flash : quelques mois plus tard, M. Jacquet architecte de la ville de Limoges fournit le devis estimatif, véritable cahier des charges en 13 articles énumérant les travaux, leurs conditions d'exécutions et les directives techniques. Il est dit en particulier que « le moellon qu'on emploiera sera pris dans le grand pré du château de Rochefort distance de trois cents toises ; le sable pris à Aix (tiré de la Vienne), distance d'une lieue ». Le montant total des travaux y compris les « bénéfices » de l'entrepreneur et de l'architecte s'élève à près de 5700 livres, somme énorme entraînant une supplique adressée à l'Intendant.

Nouveau flash : une nouvelle assemblée à la sortie de la Messe décide de supprimer certains travaux et d'utiliser des matériaux moins nobles.

Nouveau flash : l'adjudication de la nouvelle version des travaux est faite au troisième et dernier feu éteint à l'entrepreneur Pierre Picat qui dispose d'une année pour réaliser tous les travaux pour la somme de 3350 livres.

Nouveau flash : plus de deux ans plus tard, nouvelle assemblée sur la place de l'église pour réception des travaux en présence de l'architecte, du curé, du syndic des fabriciens et des paroissiens. Les habitants ne sont pas satisfaits des travaux, certains ne sont pas faits, d'autres sont de mauvaise qualité. Ils refusent de régler le prix demandé tant que les omissions et malfaçons persistent !

Dernier flash : après trois années de discussions et contestations, Curiosac découvre enfin l'église nouvelle, digne d'être la maison de Dieu et du peuple. La Révolution allait provisoirement ne conserver que le second.



Dictée intergénérationnelle

Mercredi 27 Juin 2018 à 9H30, les Séniors, les enfants et les parents ont participé à la dictée intergénérationnelle, sous l'œil attentif de Patrick Nénert, Directeur de l'école Guillaume Bourbon à Séreilhac et de Brigitte Maneuf qui a énoncé la dictée.

Tout le monde avait rangé son Bescherelle et son smartphone.

Ambiance studieuse, crayon à la main, une quarantaine de personnes attendaient l'énonciation de la dictée. Dans les rangs, personne ne disait mot.

Des souvenirs familiers en mémoire : les retours à la ligne, les ratures au stylo, car si la dictée n'était pas insurmontable, quelques pièges se cachaient entre les lignes. Après la correction, une fois les stylos rangés, dans une ambiance chaleureuse, chacun a reçu son diplôme personnalisé, remis par Jean-Michel Habon et René Lathière.

C'est autour du pot de l'amitié offert par la Municipalité que nous avons donné rendez-vous pour l'année prochaine.



Pour Info (suite)

Fête de l'école Guillaume Bourbon



Régionale des Léonberg

CLUB FRANÇAIS DU LEONBERG
Régionale d'Elevage du Limousin
25/26 Août 2018

Salle des fêtes
Site de Maison Neuve
87620 Séreilhac

Entrée gratuite - Buvette

Renseignements : 06 79 28 14 75

Samedi 23 juin à Maison-Neuve, les élèves de l'école Guillaume Bourbon de Séreilhac ont présenté leur spectacle de fin d'année devant une foule impressionnante.

De très nombreux parents, élus de de la commune, président de la Communauté de Commune, Conseillère départementale, DDEN, avaient pris place dans la salle pour regarder, écouter et...savourer.

Danses, chants et flûte au programme.

Un au-revoir particulièrement sympathique à notre collègue Alain avait été préparé par la classe de CM1, quant aux CM2 c'est avec une vidéo extrêmement originale qu'ils ont dit au-revoir à leur école.

Après le spectacle, de nombreux stands de jeux, maquillage, poneys attendaient les enfants, tandis que les adultes pouvaient se restaurer auprès de la buvette. La course de lapins vers 18h30 a été un moment fort de la journée et le tirage au sort pour la tombola a permis de satisfaire beaucoup de personnes tant les lots de valeur étaient nombreux!!

En soirée, l'Association de parents "les petites canailles" proposait un repas qui a connu un vif succès.

Un grand merci à toutes les personnes qui, par leur présence, leur générosité ont contribué à la réussite de cette fête.

Lutte contre le diabète



Une boîte à bouchons est à votre disposition dans le hall de la Mairie. Vous pouvez venir les déposer aux heures d'ouverture. Merci !

Vie de Famille

Naissances

Logan, René Clairac, Gauthier, le 24 juin
 Lou Zaccharia Couffin, Bourdelas, 01 juillet

Le Conseil Municipal souhaite longue et heureuse vie à Logan et Lou et félicite leurs heureux parents.

Décès

Josiane, Marie, Ginette Andrieux née Meynier, Maisonneuve, le 02 juillet

Le Conseil Municipal prend part à la peine de sa famille et présente ses sincères condoléances.

Manifestations des Associations à Venir

21 & 22 juillet	Fête de la Sainte Madeleine - Maison Neuve - Comité des Fêtes	01 septembre	20 h 30 - Concert au profit de l'église - Maison Neuve
25 & 26 août	Régionale d'élevage des Léonberg - Maison Neuve	14 octobre	10 h - Exposition-vente - La Croisée des Idées - Maison Neuve
25 & 26 août	10 h - Ball-trap de l'ACCA - Terrain route de Cognac		